

Le projet Kemano sur la rivière Nechako nous vient immédiatement à l'esprit. On ne peut s'empêcher de penser que le gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait pour contourner les règles dans le cas de ce projet. J'exhorte le comité à inviter des personnes à témoigner concernant cette question. Le témoignage de ces personnes serait vraiment utile relativement à ce projet de loi. Ces personnes pourraient avoir d'excellents conseils à donner à tous les députés de la Chambre.

**M. Mills:** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations du député. Je partage moi aussi nombre de ses préoccupations, et j'appuie les amendements constructifs qu'il a proposés. Je voudrais lui poser une question à caractère un peu philosophique.

J'ai toujours pensé que l'environnement était un domaine où des normes nationales susciteraient une volonté commune d'agir et rallumeraient la flamme dont nous avons tant besoin ces temps-ci, alors que tout est si fragile.

Il me semble que la Chambre étudie beaucoup de projets de loi écologiques en ce moment et que les provinces ont des réactions différentes. Certains gouvernements appuient le projet de loi C-13, d'autres pas. Le public en général reçoit des messages contradictoires dans un domaine où les choses devraient se passer autrement.

La population veut qu'il soit entendu sans l'ombre d'un doute que c'est le gouvernement fédéral qui doit prendre l'initiative d'établir des normes environnementales au Canada.

La question que je voudrais poser au député est la suivante: Que pense-t-il de l'idée de tenir un référendum national sur l'environnement? Je ne suis pas l'autorité en la matière. L'expert, c'est bien sûr le député d'Etobicoke—Lakeshore, dont, à mon avis, nous ne profitons pas assez des compétences. Je ne sais pas comment il énoncerait pareil référendum.

• (1150)

L'idée derrière ce référendum serait de savoir si les Canadiens veulent que leur municipalité et leur province aient leur mot à dire sur l'environnement ou que ce soit uniquement le gouvernement fédéral qui ait tous les pouvoirs en cette matière.

### *Initiatives ministérielles*

Je me demande si le député pourrait nous donner son point de vue là-dessus.

**M. Gardiner:** Monsieur le Président, j'apprécie les observations du député de Broadview—Greenwood. J'ai quelques remarques à faire, mais je me ferai un plaisir de répondre à sa question par la suite.

Mon expérience et l'opinion que je me suis formée à la suite des quelques voyages que j'ai faits au Canada me font dire que, d'une certaine façon, le député a raison. Les Canadiens comptent sur Ottawa et sur le gouvernement national pour constituer l'ultime obstacle à la dégradation de notre environnement. Ils ont le sentiment, peu importe leur allégeance politique, qu'Ottawa est peut-être le dernier rempart contre de tels problèmes.

Nos cours de sciences politiques nous ont appris que les Canadiens votent différemment au provincial et au fédéral, de sorte qu'il se crée un équilibre entre les divers niveaux de gouvernement. C'est peut-être la même chose au sujet de l'environnement. J'ai l'impression que c'est ce que pensent nos concitoyens.

J'appuie sans hésiter l'idée des normes nationales. Nous avons été relativement chanceux au Canada jusqu'à maintenant, parce qu'aucune province n'a tenté de concurrencer ses voisines en invitant les gros pollueurs à s'installer sur son territoire en échange d'avantages fiscaux ou de services particuliers. Je n'ai pas l'impression que ça s'est produit chez nous à la même échelle que, disons, dans le sud des États-Unis, où cela semble être courant.

Il y a bien sûr des régions du Canada où cela s'est produit dans le domaine du travail. Je pense au projet de loi visant la société Michelin qui a été adopté en Nouvelle-Écosse. Il existe donc des lois médiocres qui peuvent donner l'impression aux entreprises qu'on leur laisse carte blanche dans certains domaines.

Je ne nie pas qu'il ait pu y avoir aussi des problèmes dans le domaine de l'environnement. Je pense à l'ancien gouvernement de Colombie-Britannique, dont l'un des ministres avait témoigné devant un comité pour faire part de ses préoccupations au sujet de ce projet de loi. Je pense aussi au ministre de l'Environnement de l'Alberta, qui s'opposait particulièrement à ce projet de loi, si je me souviens bien.